RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 35AE6667-3B19-4AAB-AD91-5FECF465919A

SOFALDIS
Société par actions simplifiée
au capital de 537 000 euros
Siège social : Avenue des Halles Claouey, 33950 LEGE CAP FERRET
391 824 695 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 30 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente mai,
A quatorze heures,

Les associés de la Société SOFALDIS se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, [redacted] sur convocation faite le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- **La société 5F**, propriétaire de 249 actions,
- **La société CAC5**, propriétaire de 249 actions,
- **Monsieur Pierre FEUGIER**, propriétaire d'1 action,
- **Monsieur Nicolas MANNEVILLE**, propriétaire d'1 action.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Nicolas MANNEVILLE**, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Pierre FEUGIER, en sa qualité de Directeur Général, assiste à la réunion et est désigné comme secrétaire.

Les sociétés AUDIAL EXPERTISE ET CONSEIL et SARL CLAVERIE AUDIT, Commissaires aux Comptes titulaires de la Société, régulièrement convoquées, sont absentes et excusées.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- La feuille de présence,



Docusign Envelope ID: 35AE6667-3B19-4AAB-AD91-5FECF465919A

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président indiquant les motifs du transfert du siège social de la Société et la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de transférer le siège social de : Avenue des Halles Claouey, 33950 LEGE CAP FERRET au 8 Avenue Gustave EIFFEL, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS, et ce à compter du 1er juin 2025.

En conséquence, l'Assemblée modifie **l'article 4** des statuts de la manière suivante :

« **ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL**

Le siège social est fixé : 8 Avenue Gustave EIFFEL, 33510 ANDERNOS-LES-BAINS. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Docusign Envelope ID: 35AE6667-3B19-4AAB-AD91-5FECF465919A

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Signé électroniquement

Le Président
M. Nicolas MANNEVILLE

Signé par :
Nicolas MANNEVILLE
6C498510648A47C...

Le secrétaire
M. Pierre FEUGIER

Signé par :
Pierre FEUGIER
2502103230784F3...